



conférence des
**bourgmestres et
élus territoriaux**

Le 27 mai 2021

Communiqué de presse

Les élus parlent d'une seule voix

C'est un ordre du jour plutôt dense qui a occupé les bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde ce 27 mai. Réunis autour du Ministre-Président du Gouvernement wallon Elio Di Rupo venu présenter la relance de la Wallonie, les participants se sont penchés sur les mécanismes sur lesquels le territoire peut s'appuyer mais aussi sur des dossiers plus épineux comme le projet « Mobilité » des Hauts-de-France et la stratégie territoriale du SPW.

Déviation du trafic poids lourds vers la Wapi : en l'état, c'est NON !

Les élus de Wallonie picarde ont eu vent des intentions de la Région des Hauts-de-France de dévier, à titre expérimental, le transit des poids lourds vers la Wallonie picarde et s'inquiètent des nombreuses conséquences négatives qu'aurait le contournement de la Métropole européenne de Lille sur la mobilité du territoire. Tous ont encore en mémoire la décision unilatérale de l'ancien préfet de détourner le flux de camions arrivant du Sud de Lille vers Tournai et Mouscron qui a considérablement alourdi le charroi sur les autoroutes de Wallonie picarde et engendré de multiples dégradations. Il semblerait toutefois que les choses se présentent de manière un peu différente cette fois puisque le nouveau préfet a souhaité mettre en place un groupe de travail pour entamer des discussions sur l'axe Anvers-Paris.

Soucieux de maintenir de bonnes relations avec leurs voisins français et flamands, les élus de Wallonie picarde entendent toutefois peser dans les débats. Sur proposition du Président de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux, Jean-Luc Crucke, une commission ad-hoc a été mise en place. Réunissant les quatre familles politiques et emmenée par les Bourgmestres de Mouscron et Tournai, cette commission a débouché sur une motion posant les conditions d'un tel protocole d'expérimentation.

Ainsi, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux demande, à l'unanimité :

- De prendre en considération le risque d'**augmentation du taux d'accidentalité** et l'impact engendré sur le travail de la Zone de secours de Wallonie picarde et sur les capacités d'accueil des infrastructures hospitalières
- D'analyser la **faisabilité technique** d'un tel contournement (dégradations du revêtement, échangeurs inadaptés, capacité d'accueil des aires autoroutières)
- De prendre en compte les **aspects environnementaux** (qualité de l'air, bruit, émissions de gaz à effet de serre)
- D'aborder la problématique à une **échelle plus large** afin de déceler les **alternatives** possibles (autres tracés, report modal vers la voie fluviale)
- De mettre en place une **concertation intra-belge** entre la Flandre et la Wallonie
- De veiller à la **représentation des intercommunalités** au sein du groupe de travail

Cette position commune, la Wallonie picarde la présentera le 1^{er} juin prochain à l'occasion d'une première rencontre qui réunira les ministres en charge de la Mobilité et des Infrastructures et à laquelle prendra également part le préfet.

La stratégie territoriale du SPW : les communes réclament la qualité des services

C'est une situation vécue par le bourgmestre d'Ath, en l'occurrence la décision du SPW de ne pas procéder à la réparation immédiate d'un point lumineux (suite aux restrictions budgétaires, l'intervention du SPW se limitera désormais à un entretien annuel), qui est à l'origine des discussions. Loin d'être anecdotique, cette situation se révèle malheureusement symptomatique d'une administration wallonne trop centralisée et par là, déconnectée des besoins du territoire.

Pour les élus de Wallonie picarde, il est primordial de garder le contrôle d'outils tels que les points lumineux, la distribution d'électricité ou encore les flux de circulation pour pouvoir assurer une qualité des services à laquelle tout un chacun est en droit de prétendre. Soyons clairs, il ne s'agit pas ici de tomber dans le sous-localisme mais bien de veiller à ce que la stratégie du SPW repose sur une territorialité synonyme de performance et d'efficacité. Il en va de la qualité des services aux communes et par là, aux habitants.

Cela étant, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux adopte, à l'unanimité, une motion demandant :

- L'établissement d'un **plan stratégique territorial** à l'échelle des 23 communes qui composent la Wallonie picarde
- La structuration d'une **division Wallonie picarde** du SPW afin d'avoir un interlocuteur unique qui connaît le terrain

Cette motion sera soumise à l'ensemble des conseils et/ou collèges communaux de Wallonie picarde ainsi qu'au Gouvernement wallon.

La relance de la Wallonie par Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon

Si les élus wallons picards avancent soudés pour défendre des dossiers, c'est aussi ensemble qu'ils se mobilisent pour saisir les perspectives devant leur permettre de poursuivre le développement du territoire. C'est donc avec attention qu'ils ont écouté Elio Di Rupo venu discuter avec eux des moyens dégagés par le Plan de relance de la Wallonie. Une relance articulée autour de trois programmes d'actions complémentaires : Get up Wallonia, le Plan wallon de transition et le programme « Facilité pour la Reprise et la Résilience » initié par l'Union européenne.

Articulé autour de cinq axes directeurs et 20 mesures structurantes, le Plan de relance de la Wallonie va mobiliser pas moins de 7,6 milliards d'euros d'ici 2024. Une somme conséquente qui avoisinera les 10 milliards d'euros si l'on y ajoute les plus de 2 milliards d'euros des fonds structurels européens FEDER et FSE.

Plongée en plein cœur de son exercice de prospective territoriale avec pour ligne l'horizon 2040, la Wallonie picarde entend bien, cette fois encore, tirer parti de toutes les opportunités qui s'offrent à elle en montant des projets en lien avec l'économie circulaire, la rénovation énergétique, le déploiement de pôles de services de proximité en zone rurale ou encore le déploiement de la politique intégrée des villes de plus de 50.000 habitants (sont ici concernées les Villes de Mouscron et de Tournai).

Les projets seront sélectionnés par un comité d'experts à l'exception des projets s'inscrivant dans l'objectif stratégique « Une Europe plus proche des citoyens » pour lesquels, ce sont les entités infrarégionales, en l'occurrence ici le Conseil de développement de Wallonie picarde, qui auront la main. Sur ce point, la Wallonie picarde disposera d'une enveloppe de 12 millions pour des projets ayant trait à l'amélioration du cadre de vie, au patrimoine naturel ou encore au tourisme.

Autre spécificité intéressant plus particulièrement le territoire et présentée par le Ministre-Président : le Fonds de Transition Juste qui mettra sur la table plus de 182 millions d'euros à destination des arrondissements de Tournai, Mouscron, Mons et Charleroi considérés comme plus fragilisés par rapport aux conséquences environnementales.

Pour conclure, le Ministre-Président a attiré l'attention des élus sur la volonté des autorités subsidiaires de favoriser la cohérence territoriale. Message reçu 5 sur 5 par les Wallons picards

Les motions dont il est fait mention dans ce communiqué figurent en annexe du document



WAPI
2040
animation territoriale
de la Wallonie picarde

Structure d'appui de la
Conférence des Bourgmestres
et élus territoriaux
de Wallonie picarde